

Tarifs de l'EMS Beau-Séjour pour 2025

Prix de pension à charge du résident

■ Prix de pension journalier long séjour à charge du résident :

▪ Forfait SOHO ¹	Frs.	164.40
▪ Investissement mobilier	Frs.	3.65
▪ Investissement immobilier	Frs.	6.15
Total de l'hébergement	Frs.	174.20

■ Participation aux soins	Frs.	23.00
---------------------------	------	-------

Total à charge du résident **Frs 197.20**

Ces tarifs sont applicables aux personnes qui résident dans le canton de Vaud depuis minimum 1 année où pouvant justifier d'un assujettissement fiscal principal de 5 ans au moins

■ Prix du forfait journalier de soins

Classe	Niveau de soins requis	Assurance obligatoire des soins (AOS) OPAS (art. 7a al. 3)	Part du coût des soins à la charge du résident LPFES (art. 26g + 26h)	Part à la charge de l'Etat (Financement résiduel) LPFES (art. 26g + 26h)	Total en CHF
	Minutes de soins requis				
1	Jusqu'à 20	9.60	23.00	2.45	35.05
2	21 à 40	19.20	23.00	3.20	45.40
3	41 à 60	28.80	23.00	5.15	56.95
4	61 à 80	38.40	23.00	11.30	72.70
5	81 à 100	48.00	23.00	17.25	88.25
6	101 à 120	57.60	23.00	23.40	104.00
7	121 à 140	67.20	23.00	29.30	119.50
8	141 à 160	76.80	23.00	35.40	135.20
9	161 à 180	86.40	23.00	41.45	150.85
10	181 à 200	96.00	23.00	47.60	166.60
11	201 à 220	105.60	23.00	53.60	182.20
12	Plus de 220	115.20	23.00	59.65	197.85

¹ SOHO : Tarifs socio-hôtelières

- **Prix de pension journalier court séjour** (max. 30 jours/année) à la charge du résident

Frs. 60.00 Le

résident au bénéfice des prestations complémentaires PC AVS/AI peut faire parvenir sa facture de participation aux RFM et se voir rembourser

Fr. 30.- par jour

- **Allocation pour impotent**

▪ Faible	Frs. 252.00
▪ Moyenne	Frs. 630.00
▪ Grave	Frs. 1008.00

- **Chambre individuelle (PSAC²)**

▪ Supplément pour chambre à 1 lit	Frs. 330.00 par mois
▪ Supplément pour chambre à 1 lit avec sanitaire privé	Frs. 450.00 par mois
▪ Supplément pour chambre à 1 lit avec douche privée	Frs. 500.00 par mois

Autres prestations 2025

Prestation supplémentaire à choix (PSAC)

- RC collective AXA

Franchise Frs. 500.-

Frs. 20.00
Forfait annuel

- Abonnement téléphonique

Non comprises les communications internationales

Frs. 25.00 par mois

- Raccordement de télévision – Téléréseau

Frs. 13.00 par mois

² PSAC : Prestations supplémentaires à choix

Prestation supplémentaire (POS³)

■ Coiffeuse & Podologue	Prestataires externes selon leurs tarifs
■ Couture & Nettoyage spécifique ▪ Divers – retouches ▪ Marquage du linge (forfait)	Frs. 45.00/de l'heure Frs. 130.00
■ Nettoyage chimique des vêtements	Prestataires externes selon leurs tarifs
■ Consommations à la cafétéria	Prix selon la carte
■ Frais lors d'une sortie avec l'animation	Prestataires externes selon leurs tarifs
■ Produits d'hygiène corporelle	Prix coûtant
■ Transport	Prestataires externes selon leurs tarifs



³ POS : Prestations ordinaires supplémentaires